

INTERVENTION DE GERARD ROMITI AUX ASSISES DE LA PECHE A QUIMPER, les 21 ET 22 SEPTEMBRE

Le métier de marin pêcheur est un beau métier que j'exerce depuis l'âge de 14 ans. Certes exigeant, mais toujours passionnant ! Il fait l'identité de nos ports et de nos littoraux, il structure la vie quotidienne de nos territoires.

Mais après des années de crise, il faut le reconnaître : ce métier ne fait plus vraiment rêver les jeunes générations. Alors même que la pêche a besoin de main d'œuvre - en nombre et en diplômés – et que des postes sont à pourvoir sur l'ensemble de nos façades, des navires restent à quai faute de marins...

Le renouvellement des navires est intimement lié au renouvellement des hommes. L'enjeu est fort et à replacer dans le contexte de la refonte de nos formations et la mise en œuvre de la convention internationale sur les brevets – STCW-Fish.

Nos écoles maritimes sont pleines mais nos entreprises peinent à recruter. Nous avons des difficultés à attirer et à garder les jeunes sortis de nos écoles qui préfèrent d'autres professions maritimes, voire des métiers à terre, tant nos formations sont prisées de tous les employeurs. Pourtant, ils sont l'avenir de la pêche et la pêche n'a pas d'avenir si elle ne suscite pas les vocations.

Il nous faut collectivement s'interroger sur ce manque d'attractivité. Il y a urgence :

Je vais vous donner quelques chiffres fournis par l'ENIM que je remercie :

**A l'horizon fin 2019, 1400 marins auront 55 ans
En 2021, ce sera 2373 marins
En 2026 c'est plus de 5000 départs potentiels**

Voilà qui doit nous faire réfléchir...

Pourquoi cette désaffection ?

Ce n'est pas une question de salaire. Nous connaissons tous les niveaux depuis quelques années. D'autant que travailler plus, pour gagner plus connaît ses limites... Il n'y a pas que l'argent. Il y a d'autres valeurs qui contribuent au développement personnel et professionnel.

Ce métier souffre d'un déficit d'image, mais surtout il est méconnu et parfois, mal reconnu...

Il nous appartient de le faire connaître dans sa réalité et dans sa diversité. Le métier de marin pêcheur a évolué.

La pêche d'aujourd'hui n'est pas celle d'hier, ni celle de demain. Elle reste un ascenseur social : de matelot, un jeune marin motivé peut devenir cadre ou son propre patron.

Il nous faut promouvoir le métier et les filières de formation auprès des jeunes bien sûr et des personnes en reconversion professionnelle.

Nous n'y arriverons pas seuls. Il faut « pêcher » les vocations au-delà de la frange littorale, en profondeur, à l'intérieur des terres. Il faut informer et former les conseillers de pôle emploi et des missions locales, les conseillers d'orientation. Il faut développer les semaines de l'emploi maritime en s'appuyant sur la dynamique initiée par la Bretagne.

Il est également important de présenter le métier dans sa réalité et diversité. Pour cette raison, il faut favoriser la découverte à bord des navires de pêche en immersion. Une marée découverte d'une à deux journées, est certes intéressante, mais ce n'est pas assez suffisant. Il faut penser un dispositif qui, tout en assurant la sécurité des personnes, leur permette de découvrir vraiment le métier et ancre en elles le réflexe sécuritaire dès leurs premiers embarquements : il leur sauvera peut-être la vie un jour.

Pour ces raisons, il faut s'inspirer de ce qui fonctionne à terre, le compagnonnage. Peu de formations sont réalisées en alternance. Or je suis convaincu qu'il s'agit de la voie d'apprentissage la plus pertinente. Quoi de

mieux que l'accompagnement et la transmission des savoirs par ses pairs !
La transmission des entreprises implique la transmission des savoir-faire.

Les chiffres sont là : la quasi-totalité des jeunes formés en apprentissage ou des personnes en professionnalisation reste dans le métier.

Je plaide donc pour l'ouverture de plus de formations en alternance que ce soit en formation initiale – le CAP matelot ou le BAC Pro qu'en formation continue – certificat matelot pont ou capitaine 200 pêche.

Il nous faudra les accueillir sur nos navires avec la difficulté actuelle concernant l'embauche de jeunes de moins de 18 ans. Nous devons travailler cette question dès maintenant avec la Direction des affaires maritimes.

De nombreux armateurs hésitent encore à recruter compte tenu de la lourdeur des procédures : il faut repenser ces dernières, notamment en les simplifiant.

Ce dispositif ne pourra fonctionner sans parrainage et accompagnement des jeunes, des armateurs qui les accueillent et des centres de formation. Le travail de l'association CAP AVENIR est à ce titre un bel exemple qu'il faut encourager et je souhaite que cette initiative puisse être soutenue et étendue au niveau national.

Voilà l'un des enjeux qui nous attend. Bien sûr certains diront qu'il y a le Brexit et qu'il faut attendre... On peut toujours attendre mais les solutions toujours prises dans l'urgence dans le secteur de la pêche n'ont jamais été fructueuses à moyen et long terme...

Nous avons une chance d'anticiper, il faut la saisir ensemble.